Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215600123-20260303-D20260215-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2026

Commune de BEIGNON
Département du Morbihan
Arrondissement de Vannes

Membres en exercice : 18
Présents : 15
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six, le mardi trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie HOURMAND, Maire.

Date de la convocation : 27 février 2026

PRÉSENTS : HOURMAND Sylvie, DUVIC Vincent, LE FORT Sandra, FEUTELAIS Pierrick, BADOUAL Joël, BOUCHARD Olivier, CASTELLO Catherine, GALODE Alexandra, LABBÉ Pierrick, LANGLOIS Tony, LARGE Patrick, LE CAIN Johann, RIALET Sébastien, THEBAUD Marie-Louise, WACQUEZ Pierre-Arnaud
ABSENTES EXCUSÉES : Cellia BIENVENU (pouvoir à LE FORT Sandra), MORAND Véronique BIENVENU (pouvoir à THEBAUD Marie-Louise)
ABSENT NON EXCUSÉ : MULLER Yves

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le conseil à élire un secrétaire.
Marie-Louise THEBAUD est élue secrétaire de séance.

RESTAURATION DES JOUGS DE SUSPENSION DES CLOCHES D20260215

Monsieur BADOUAL présente le devis de l'entreprise MACE pour un montant de 9 290,70 € HT, il s'agit de restaurer les jougs de suspension des cloches 1 et 2 de l'église. Ce devis comprend la dépose, la restauration en atelier, le remplacement des tourillons, le sablage et la métallisation des jougs et enfin le remplacement des brides de suspensions, avant la remise en service.



Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce devis et donne pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour le signer ainsi que tout document pour la réalisation de ces travaux.

Le Maire,
Sylvie HOURMAND

MAIRIE DE BEIGNON
56 (MORBIHAN)

La Secrétaire de séance,
Marie-Louise THEBAUD

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois.